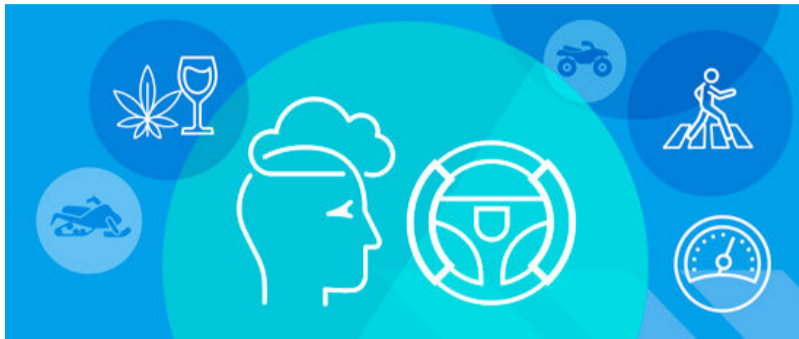


Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



OPÉRATION NATIONALE CONCERTÉE

DISTRACTION ET COMPORTEMENTS IMPRUDENTS

10 au 16 octobre 2025

OPÉRATION NATIONALE CONCERTÉE DISTRACTION ET COMPORTEMENTS IMPRUDENTS BIEN SE CONDUIRE SUR LA ROUTE, C'EST JUSTE LA BASE



Montréal, le 9 octobre 2025 – L'ensemble des services de police du Québec, en collaboration avec les contrôleurs routiers de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et le Service de police de l'agglomération de Longueuil, intensifiera ses interventions du 10 au 16 octobre 2025, dans le cadre de l'opération nationale concertée visant les distractions et les comportements imprudents. De plus, une attention particulière sera portée aux véhicules lourds qui commettent des infractions. À cet effet, plusieurs opérations de contrôle seront tenues vendredi le 10 octobre 2025.



En plus des interventions sur le réseau routier qui se tiendront sur l'ensemble du territoire québécois, la SAAQ poursuit sa campagne *Bien se conduire sur la route, c'est juste la base*. Des capsules vidéo visant à rappeler aux jeunes conducteurs l'importance de respecter le *Code de la sécurité routière* et d'adopter des comportements prudents en tout temps seront diffusées sur TikTok jusqu'au 28 décembre. De plus, la campagne *La sécurité routière, j'embarque*, mettant en vedette l'humoriste Katherine Levac, se poursuit avec des messages visant à inciter les automobilistes à adapter leur conduite dans les milieux de vie et à éviter les distractions.



Les comportements imprudents regroupent plusieurs gestes posés par les usagers de la route qui, en plus d'être irritants pour les autres utilisateurs du réseau routier, contreviennent au *Code de la sécurité routière* et peuvent mettre en péril leur sécurité et celle des autres.



Saviez-vous que...?

Les comportements imprudents ou inadéquats sont plus souvent en cause dans les collisions qui surviennent :

- En milieu urbain (57%) ou scolaire (57%);
- Aux intersections (65%).



Les comportements imprudents ou inadéquats qui seront particulièrement surveillés dans le cadre de cette ONC sont :

- **Le respect de la signalisation**, incluant les panneaux d'arrêt, les feux rouges, la signalisation sur les autobus scolaires et céder le passage;
- **Les actions imprudentes**, incluant les actions susceptibles de compromettre la sécurité et les dépassements interdits;
- **Suivre de trop près**;
- **Les distractions au volant**, incluant l'utilisation du cellulaire au volant.



Cette opération nationale concertée est organisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Association des directeurs de police du Québec, la Sûreté du Québec, le Service de police de l'agglomération de Longueuil, Contrôle routier Québec et la SAAQ.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter [le fil X](#) et [la page Facebook](#) de la Sûreté du Québec, de même que ceux des corps de police municipaux et de la [SAAQ](#).

-30-

Information :

Service des communications

Sûreté du Québec
514 598-4848
www.sq.gouv.qc.ca

Relationnistes auprès des médias

Société de l'assurance automobile du Québec
418 528-4894
Sans frais : 1 866 238-4541
saaq.gouv.qc.ca/salle-de-presse

Raphaëlle Simard

Capitaine sécurité routière et patrouille spécialisée
Service de police de l'agglomération de Longueuil
450 463-7100 poste 3144
<https://www.longueuil.quebec/fr/services/service-de-police-de-lagglomeration-de-longueuil>